DECEMBRE 2022

Bulletin d'Informations Communales

Edito du Maire

C'est avec plaisir que je m'adresse une dernière fois à vous en cette fin d'année 2022. Après trois années compliquées relatives à l'épidémie COVID, nous devons rester prudents et vigilants.

Depuis la rentrée de septembre, nous faisons face à une forte inflation avec une sensible augmentation de l'énergie et des produits de premières nécessités qui vont avoir un impact non négligeable sur les différents budgets (familles et collectivités).

Au niveau municipal, il nous faudra être attentif et vigilant lors de l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement, de taux d'imposition et des prestations communales. Fidèle à notre programme malgré les diverses contraintes administratives ou financières, nous poursuivons notre action municipale toujours basée sur le bien vivre ensemble.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions avec une baisse d'effectif constante maintenant depuis plusieurs années.

Les lotissements « Le Biblenhof » (5 lots) et le lotissement le Marker (12 lots et 28 logements en collectif) sont délivrés et les chantiers démarreront courant 2023.

La CEA a lancé un groupe de travail « circulation et poids lourds – RD422 » en collaboration avec l'ensemble des Maires concernés, depuis janvier pour encadrer le trafic sur la RD422. Ce sujet est au point mort depuis les vacances d'été et devra être relancé en 2023. (12 211 véhicules par jour (stable) et 930 poids-lourds par jour (stable))

Durant toute l'année 2022, de nombreuses manifestations organisées par les associations locales ont connu un très large succès. N'hésitez pas à y participer ou à vous engager à leur côté. Notre vie festive reprend grâce au tissu associatif et ses bénévoles : merci pour leur implication et le don de leur temps ainsi que les élus impliqués dans de nombreuses manifestations.

Nous n'oublions pas les plus vulnérables d'entre nous, avec les actions du CCAS et de la commission « Actions Sociales » pour les accompagner dans leurs difficultés quotidiennes.

Le 20 novembre dernier, nous avons convié les nouveaux arrivants et les nouveaux citoyens pour un moment convivial de partage et de découverte de notre commune. Beaucoup de nouveaux administrés ont répondu présents.

Les nouveaux panneaux « Sentier des Casemates » sont en place et en 2023 seront mis en œuvre les panneaux « Sentier des Croix » pour renforcer nos circuits pédestres.

Je tiens à remercier nos agents des différents services municipaux pour leur action au quotidien. Ils sont la cheville ouvrière de nos actions. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets, les différentes tâches journalières et les interventions d'urgence.

2022 s'achève sur une défaite de l'Equipe de France, entre tristesse et fierté ; mais aussi l'introduction d'un recours auprès du tribunal administratif de Mme Elisabeth DORIATH, la SCI Lucien DORIATH et la SCI LA SCHLEIF contre un projet accueillant un bâtiment comprenant une pharmacie, un local médical, un local infirmière et une agence immobilière... Un projet structurant pour notre village qu'il vous appartiendra de soutenir. A nous de le défendre pour permettre cette réalisation. N'hésitez pas, réagissons ensemble pour notre bien collectif.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre vous.

Votre Maire

Guy SCHMITT

Commune nature

APIcité

VILLE PRUDENTE

Soultz les Bains

N°329

Communiqué

PRÉFET
DU BAS-RHIN
Liberté
Égalité
Fraternité

Gestion de crise énergie

La crise énergétique que nous traversons en France et en Europe conduit le gouvernement à faire des annonces sur de possibles opérations de délestage. L'ensemble de nos concitoyens, entreprises et collectivités ont été sensibilisés depuis plusieurs mois à la nécessité de baisser notre consommation énergétique. Début octobre, plusieurs recommandations ont ainsi été émises par le gouvernement (chauffage à 19°C, réduction de l'éclairage public, mise en place d'un dispositif Ecowatt développé par le gestionnaire de réseaux RTE…). Ces mesures commencent à produire leurs effets puisqu'il a été constaté un baisse des consommations de l'ordre de 6 à 7%. Néanmoins, si ces leviers venaient à être insuffisants un plan national de délestage électrique pourrait être mis en œuvre sur le territoire métropolitain, qui prend la forme de coupures électriques programmées d'une durée de deux heures consécutives, affectant alternativement des portions de départements. Ces coupures pourront avoir lieu en semaine, de 8h à 13h et de 18h à 20h, ces plages horaires correspondant à des pointes de consommation d'électricité.

Phase de préparation : à J-3 Ecowatt émet un signal orange ou rouge, correspondant à une possibilité de tension sur le système électrique et donc à une probabilité de délestage. Dans cette démarche préventive, pendant laquelle il est encore possible d'éviter le délestage si chacun réduit sa consommation, il sera néanmoins nécessaire de porter une attention particulière aux personnes vulnérables recensées dans le cadre du plan canicule. Il conviendra de s'assurer que ces personnes aient connaissance du signal Ecowatt rouge à J-3 et qu'elles puissent faire remonter d'éventuelles difficultés le cas échéant.

Phase de mobilisation opérationnelle : si le délestage dans le département du Bas-Rhin est confirmé à J-1 à 15h un COD, et, au besoin, une cellule d'information du public seront mis en place en préfecture. Les communes concernées par le délestage seront visibles, dès 17h à J–1 et mises à jour jusqu'à 21h30, directement sur les sites internets des distributeurs d'énergies (SER, Enedis ou régie local). Il appartiendra alors à la Commune de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- Activation d'une cellule de crise dans le cadre du PCS pour les communes qui en sont équipées.
- Mise en place d'une présence physique dans un lieu équipé d'une prise téléphonique en T pour être en capacité de relayer l'alerte aux services de secours, de santé et de sécurité pendant la durée de la coupure éventuelle du réseau téléphonique.
- Une attention particulière concernant les écoles situées sur un secteur concerné par le délestage : les écoles n'accueilleront pas les enfants en matinée

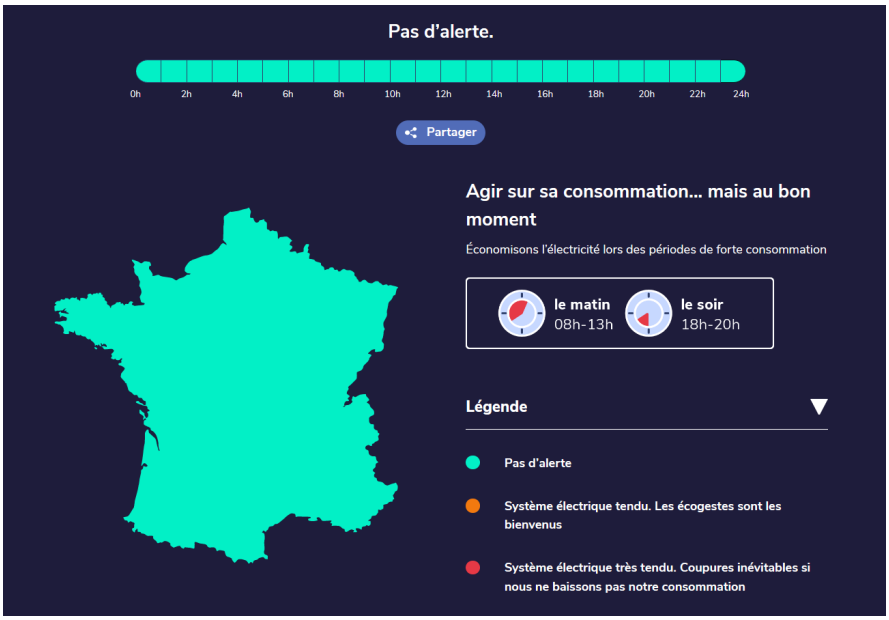

Crédits & Document : Préfecture du Bas-Rhin

Agissons ensemble pour ne pas avoir de coupures

Syndicat Mixte du Bassin Bruche Mossig

Vigilance inondations : les outils évoluent

En cette saison automnale, voici un rappel des outils à votre disposition pour la vigilance inondation. Certains outils ont évolué récemment pour plus de praticité.

Vigicrues permet de suivre en temps réel l'évolution du niveau des cours d'eau surveillés par les services de prévision des crues. La carte de vigilance crue à échéance 24h, accompagnée de son bulletin d'information, est publiée 2 fois par jour minimum et autant que nécessaire selon la crise en cours.
Pour rappel, **seule la Bruche est surveillée** sur notre bassin versant, avec des stations à Russ, Wolxheim et Holtzheim. Il est également possible de suivre les niveaux de la Mossig à Wasselonne et à Soultz-les-Bains (mais pas de prévision sur ce cours d'eau).

Graphique du niveau de la Mossig entre le 2 novembre et le 2 décembre 2022.

<u>Nouveautés :</u>
Possibilité de créer un compte sur le site Internet et de **programmer des avertissements mails ou SMS**. Ces avertissements peuvent être fixés pour **la vigilance sur un tronçon** (tronçon III aval – Bruche pour notre territoire) ou **pour un niveau d'eau atteint à une station** Une **application mobile** gratuite est disponible pour consulter Vigicrues en toute situation.

<u>Vigicrues Flash :</u>
Sur certains cours d'eau, Vigicrues Flash permet d'être averti du **risque de crues soudaines** dans les prochaines heures.
Une cartographie actualisée en temps réel est disponible sur le site Internet de Vigicrues.
Il est maintenant possible pour les communes et intercommunalités de **s'abonner aux alertes (mails/SMS)** pour une ou plusieurs communes en créant un compte sur le site : https://apic-pro.meteofrance.fr/login/?next=/ .

SYNDICAT MIXTE BASSIN BRUCHE MOSSIG

Document remis

Espaces Sans Tabac

Durant le mois de novembre a eu lieu le mois sans tabac, une action menée par la Ligue contre le cancer & le Ministère de la Santé. Il est important de rappeler que nous sommes partenaires de la Ligue au travers des espaces sans tabac avec l'aire de jeux des Coudriers et cela depuis 2016.

Il faut savoir qu'en **arrêtant de fumer pendant 30 jours, on multiplie par 5 nos chances d'arrêter la cigarette. En terme de santé,** le tabac provoque **un grand nombre** de maladies chez le fumeur mais aussi chez son entourage : broncho-pneumopathie chronique obstructive, pathologies respiratoires, cardiaques, vasculaires…

Crédit & Document : Info Tabac

La Communauté de Communes

Sécurité

Les élèves de CP/CE1 ont reçu la visite de Monsieur le Maire avec dans ses bras un carton contenant une surprise pour les élèves de CP.

Crédit & Document : Corentin KINDER

Ils ont tous été dotés d'un sac contenant tout l'équipement nécessaire pour faire du vélo ou de la trottinette en toute sécurité. Ils étaient heureux de découvrir un casque, un gilet jaune réfléchissant. Solennellement, ils sont tous venus recevoir leur « kit sécurité », même si certains étaient un peu intimidés. Ce projet, à l'initiative de la Communauté de Communes, est relayé par Monsieur le Maire dans notre commune. Cette opération qui sera reconduite permettra à tous les élèves de CP de recevoir ce kit « sécurité » dans les années à venir.
A bientôt sur les pistes cyclables « en toute sécurité ».

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

France Renov

Pour rappel, le Conseiller France Rénov (ou Info Energie) conseille les particuliers souhaitant entreprendre des travaux de rénovation énergétique liés à leur logement : travaux d'isolation, de chauffage, de rénovation.

Il informe aussi sur les aides financières existantes **pour la rénovation énergétique du logement et du petit tertiaire privé.**

La saison des balades thermiques

Les balades se dérouleront sur un trajet prédéfini. Le Conseiller France Rénov ciblera avec l'aide d'une caméra thermique les faiblesses des bâtiments.

S'en suivra une conférence portant sur la rénovation énergétique en général, mais aussi, sur les aides financières existantes et mobilisables. La soirée se clôturera par un moment de convivialité durant lequel les participants pourront échanger avec le Conseiller France Rénov du PETR Bruche Mossig.

Les 10 premiers inscrits de chaque balade se verront transmettre une photo thermique de leur maison avec une petite analyse.

Les balades thermiques 2023:

- jeudi 19 janvier 2023 à 18h à Ernolsheim-Bruche
- jeudi 26 janvier 2023 à 18h à Lutzelhouse
- mercredi 8 février 2023 à 18h à Ergersheim
- lundi 13 février 2023 à 18h à Marlenheim

Crédit & Document : PETR

Pour vous inscrire **(inscription obligatoire)**, vous pouvez contacter le **03 88 97 39 69**
ou par **mail (à privilégier)** jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr

Solidarité

Caritas Alsace : une aide de proximité

Dans le Bas-Rhin, Caritas compte sept équipes dans le secteur Bruche-Rhin-Centre Alsace. En 2021, les 234 bénévoles de ce secteur ont aidé 474 familles en situation de pauvreté. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

La pauvreté ne sévit pas que dans les grandes villes. Les bénévoles de ce secteur le constatent chaque jour, et proposent de nouvelles activités pour faire grandir la fraternité. C'est le cas à la Maison du Partage de **Geispolsheim** ou encore l'épicerie solidaire de **Molsheim**, qui aident de nombreuses familles à se nourrir dignement. Caritas Alsace possède aussi des équipes particulièrement dynamiques à **Fegersheim**, **Rhinau**, **Rosheim**, **Benfeld, Erstein**, **Obernai** ou encore **Sélestat**.

Les équipes sont bien entendu à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre part aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires.

En quelques clics, trouvez l'équipe la plus proche de chez vous sur le site internet www.caritas-alsace.org

Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.

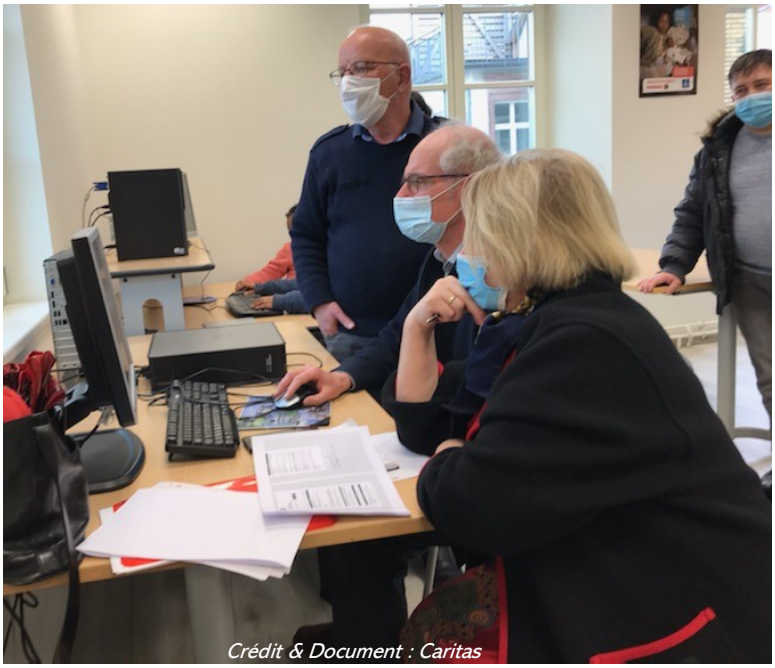

Crédit & Document : Caritas

Médiation familiale

Les habitants et familles de notre commune peuvent être confrontés à des conflits liés à la séparation et au divorce, à des conflits d'ordre intergénérationnel ou liés à la perte d'autonomie d'un proche. Ces conflits peuvent provoquer beaucoup de souffrances et de ruptures. Les personnes concernées peuvent être en recherche d'informations et d'un professionnel qui pourrait accueillir leur demande, les accompagner dans un rétablissement de dialogue et la recherche de solutions adaptées aux besoins de chacun permettant un apaisement de la situation.

La médiation familiale peut être une ressource à leur disposition dans ces moments-là.

Le plateau Médiation Familiale 67, mutualisation des six services de médiation familiale conventionnés du Bas-Rhin (AGF, ALT, ARSEA, CIDFF, L'ETAGE, RESCIF), propose un accueil centralisé pour en faciliter l'accès et l'information aux familles et aux professionnels.

Le conseil conjugal et familial

Un couple n'est pas une relation figée et fixée une fois pour toute : son évolution propre ou des causes extérieures peuvent perturber sa vie ou ses relations avec les autres, et conduire ainsi à des crises périodiques plus ou moins difficiles à vivre.

À l'écoute de la souffrance, des déceptions et des reproches que vit le couple, le conseiller conjugal accompagne le couple vers une écoute réciproque et, bien souvent, vers un dialogue renouvelé. D'autres fois, il permet de mûrir une décision de séparation dans une ambiance moins douloureuse.

agf Association Générale des Familles du Bas-Rhin

Crédit & Document : Médiation Familiale

APIcité® est le premier label national créé par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) récompensant les collectivités qui aiment, protègent et défendent les abeilles et les pollinisateurs sauvages.

Cette année, 95 collectivités ont été labellisées au cours d'une cérémonie organisée le 6 décembre au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) dont l'UNAF est partenaire dans le cadre du programme Abeille, sentinelle de l'environnement ®.

Parmi les actions mises en oeuvre par les collectivités particulièrement valorisées par le comité de labellisation nous pouvons citer : des plans de lutte contre le frelon asiatique, la création de ruchers pédagogiques ou encore la plantation et l'entretien de haies mellifères. Les collectivités labellisées répondent à l'exigence de préservation de l'environnement exprimée par un nombre croissant de nos concitoyens.

Le label APIcité® se situe dans le prolongement du programme Abeille, sentinelle de l'environnement®, mis en place par l'UNAF en 2005. Cette action s'inscrit dans une philosophie de prise de conscience et de sensibilisation sur le rôle primordial des pollinisateurs dans la biodiversité, la variété de nos ressources alimentaires, et la nécessité d'actions efficaces pour les protéger. Le taux de mortalité des colonies reste élevé et chaque année les apiculteurs français reconstituent avec courage et passion leurs cheptels. Les abeilles sont pourtant essentielles à notre vie, les chiffres parlent d'eux-mêmes ! 84% des espèces végétales cultivées en France et en Europe dépendent directement des pollinisateurs et plus particulièrement des abeilles et 75% des cultures alimentaires dépendent de l'activité des pollinisateurs.
Sans les abeilles et autres pollinisateurs notre monde ne jouirait pas de cette diversité végétale qui fait partie du patrimoine de l'humanité, contribue à la production de plus d'un tiers de nos ressources alimentaires et à la qualité de notre environnement.

Documents et crédits remis

Cette année, la Commune de Soultz-les-Bains conserve le label « 2 abeilles » confirmant notre démarche par M. Christian PONS, Président de l'Union Nationale de l'Apiculture Française. Elle est ainsi honorée de cette distinction et récompensée de notre effort collectif. C'est grâce au travail du Maire, Guy SCHMITT ainsi que de notre ouvrier communal, Julien WIEDEMANN, que nous avons pu conserver notre classement.

En plus d'être une "reconnaissance officielle", cette distinction est aussi une incitation à poursuivre un projet municipal cohérent et à développer les bonnes pratiques, en faveur des abeilles domestiques, des pollinisateurs sauvages, de la biodiversité et plus généralement de la qualité de vie des habitants.

Nous Connaître

Je me présente à vous, je m'appelle Christian FARNER. J'ai 55 ans, je suis marié et j'ai deux enfants. Je travaille à la mairie de Soultz-les-Bains depuis le 1 er janvier 1993, cela va faire 30 ans. Lors de mon arrivée au sein de la mairie, j'avais l'objectif de rester au même poste jusqu'à la fin de ma carrière. Je m'occupe principalement des espaces verts, mais aussi de mes deux fifilles, Chokina et Pepita (les 2 lamas) depuis 2016. Je reste un ouvrier polyvalent qui « touche à tout ».

Sur mon temps personnel mes différentes occupations sont de pratiquer le basket en loisir et d'aller pêcher. Je suis aussi garde pêche depuis 1997. J'effectue aussi différents travaux chez moi.

Pour moi les avantages de travailler dans la commune où j'habite, sont d'avoir des contacts avec les habitants qui me connaissent et n'hésitent pas à venir me parler. Le travail que j'effectue est très bien perçu par les habitants.

Je n'ai pas une période ou saison préférée mais j'aime le changement des tâches que j'effectue au fil de l'année et du temps.

Documents remis

Crédit : Corentin KINDER

Etat Civil

GRANDS ANNIVERSAIRES

JANVIER

Monsieur **Lucien BELLER**
Né le 4 janvier 1937 fêtera ses 83 ans
Madame **Hélène JOST,**
Née 9 janvier 1938, fêtera ses 85 ans
Madame **Gabrielle DUTEY,**
Née le 20 janvier 1939, fêtera ses 84 ans

FEVRIER

Madame **Candida RIBEIRO,**
Née le 14 février 1939, fêtera ses 84 ans
Madame **Cécile SALOMON,**
Née le 25 février 1938, fêtera ses 85 ans

NAISSANCES

Oana FIORINDO, née 22 octobre 2022
de **Gaëlle MARCK** & **Odin FIORINDO**
Clément DAVID, né 13 décembre 2022
de **Pierre-Jean DAVID** & **Mathilde KOTNIK**

Clin d'œil, naissance d'un agneau fin novembre sur le ban du communal, au Jesselsberg.

Les Événements Passés

Halloween

Cette année encore halloween a bien pu se tenir ce lundi 31 octobre. Les enfants ont parcouru le village en quête de bonbons chez ses habitants puis se sont tous rendus au hall des sports pour déguster la traditionnelle soupe de potirons.

Crédits : Daniel BRONNER

Liste des gagnants du concours de déguisement			
	Maternelle	Elémentaire	Collègue/Lycée
1er	Louis LABART	Laura Lee BOBEY	Hugo NORMAND
2ème	Lucas ALMEIDA	Gabriel CHAUVET	Théo STRUB
3ème	Judith MEIKA	Emelyne KOEHLING	Emilie BISSOUDRE

Soirée Paëlla

Ce samedi 5 novembre a eu lieu la deuxième soirée paëlla de l'année 2022. C'est dans une ambiance espagnole, en toute convivialité et décontraction que les organisateurs ont accueilli les fidèles participants.

L'ASL organisera de nombreuses autres manifestations tout au long de l'année 2023.

Crédits : ASL

Pêche de Clôture

Comme chaque année, l'AAPPMA clôture la saison par d'une pêche exceptionnelle avec immersion et un repas en toute convivialité.

Crédit : Pixabey

Crédit : Christian FARNER

Après cette belle journée, riche en rebondissement, l'ensemble des pêcheurs ont fait le promesse de se retrouver au printemps au bord de l'étang.

Commémoration du 11 novembre

La commémoration de l'armistice 1918 s'est déroulée le vendredi 11 novembre sur le Parvis de l'Eglise Saint Maurice. L'occasion pour l'assemblée de se souvenir des milliers de morts, civils et soldats disparus durant la Première Guerre Mondiale.

Crédits : Daniel BRONNER

Les Événements Passés

Les étoiles dans les yeux à la Bibliothèque

Crédit et document remis

Un moment d'évasion et de liberté a réuni ce mercredi 7 décembre, à la Bibliothèque Municipale, un groupe d'enfants avides de création !

Peu à peu se façonne un ruban d'étoiles sublimés de paillettes multicolores !

Aussi l'annonce de la nuit étoilée de Noël épanche, inonde et embrase chaque maisonnée de douceur et de bonheur gracieux !

Fête de fin d'année de l'Ecole

Mardi 13 décembre, les élèves et leur famille avaient rendez-vous au Hall des Sports pour venir fêter Noël. Ils ont pu chanter, présenter un petit conte et goûter le bon jus de pommes chaud ou déguster knack ou bretzels.

Vive les fêtes de fin d'année.

Crédit et document remis

Réunion publique de notre députée, Louise MOREL

Chers habitants de Soultz-les-Bains, J'ai été très heureuse de vous rencontrer lors d'une réunion publique organisée le jeudi 8 décembre dernier dans votre commune.

Au programme : de nombreux échanges sur la politique nationale et l'organisation des travaux parlementaires. Plus globalement, j'organise de manière régulière des réunions publiques ainsi que des permanences délocalisées dans les villes et villages de la circonscription afin d'échanger avec vous sur les sujets que vous souhaitez porter à ma connaissance.

Les prochaines dates seront annoncées début 2023. Je remercie chaleureusement Monsieur le Maire, M. Schmitt ainsi que son équipe municipale pour leur accueil. Pour terminer, permettez moi de saisir l'occasion de ce bulletin municipal pour vous souhaiter de très belle fêtes de fin d'année et mes meilleurs voeux pour l'année 2023, santé, bonheur et réussite dans chacun de vos projets.

Respectueusement,
Louise Morel,
Votre députée

Club Féminin

Dans le cadre des activités du Club Féminin, Marie-Paule a appris à confectionner ces bouillottes sèches aux graines d'épeautre écologiques.

Peinture des étoiles et des cœurs par les membres.

Réalisation avec sarments de vignes des décorations de Noël, comme toujours dans la bonne humeur

Crédit et document remis

Travaux

NOEL A SOULTZ-LES-BAINS

La Municipalité a mis en place des illuminations de Noël. Cette année, nous avons fait le choix de réduire nos illuminations dans le cadre de la sobriété énergétique. Notre décoration est plus épurée mais également plus authentique. Nous vous invitons en revanche à décorer vos maisons avec des décorations naturelles et en utilisant des guirlandes led.

Nous remercions Mme et M. DOLLARD de Molsheim de nous avoir offert leur sapin.

Nous remercions également Lucien ZERR pour la découpe des étoiles et des cœurs ainsi que le club féminin pour la peinture.

La décoration de la Mairie a été effectuée encore une fois par Madame Marie-Paule CHAUVET accompagnée de Madame Claudia OBERNESSER. Merci au nom de la Municipalité pour cet aménagement au profit de tous les citoyens.

Crédit : Corentin KINDER

TRAVAUX A LA BIBLIOTHEQUE

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail des bénévoles de la Bibliothèque, Christian a réalisé des étagères pour une meilleure organisation de la réserve. *Photo : Claudia OBERNESSER et Christian FARNER*

Avant

Après

Installation d'un panneau d'affichage pour mettre une meilleure diffusion des informations en dehors des horaires d'ouverture
— *Photo : Christian FARNER*

Mise en place d'un nouvel écusson devant la Mairie — *Photo : Corentin KINDER*

Travaux Communauté de Communes

La Communauté de Communes de la région de Molsheim Mutzig, qui exerce la compétence eau potable et assainissement sur notre Commune, vient d'achever le renouvellement du réseau d'eau potable de la rue des casemates.

Ces travaux, réalisés par l'entreprise ARTERE TP, ont consisté à remplacer 145 m d'une canalisation vétuste datant de 1930, pour un montant global de l'opération de 28 000 € HT.

— Photo : Isabelle ROEHRY

Travaux Sobeca

Mise en lumière de la croix « IHS », devant le Hall des Sports dont l'aménagement remonte à 2018. Des travaux de raccordements au réseau d'éclairage public ont eu lieu. Dans le même temps, nous avons fait le choix d'éteindre entre 22h et 6h, le parking du hall des sports. *— Photos : Corentin KINDER*

Stores dans la salle des Colonnes

Pour conclure la rénovation de la Salle des Colonnes, nous avons effectuer le remplacement des deux stores manquants. Celle-ci est désormais terminée.

Photo : Christian FARNER

Installation de nouvelles plaques de rues (rue Saint-Marc, rue des Jardins) et de lieux (statue des coudriers, hall des sports, etc) pour permettre une identification plus simple

— Photo : Julien WIEDEMANN

Commerce

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de **CRYO LIFE STYLE** au 2 rue de Saverne à Soultz-les-Bains au mois de janvier 2023.

Ce centre vous proposera de la cryothérapie corps entier qui est bénéfique pour la régénération et le bien-être par le froid ainsi que des séances de pulsothérapie qui consistent en de la stimulation tissulaire, circulatoire et lymphatique. Par la suite, il vous sera également proposé de la cryolipolyse pour le modelage du corps.

Uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 10h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 17h00.

Crédit : Corentin KINDER

Geste Citoyen

Le récupérateur d'eau

Un récupérateur d'eau de pluie est un dispositif qui permet, comme son nom l'indique, de récupérer l'eau de pluie qui tombe, afin de la stocker pour l'utiliser par la suite pour un usage personnel. Le récupérateur est en fait une cuve, reliée aux gouttières. Lorsqu'il pleut, l'eau va tomber dans les gouttières, et va donc remplir dans la cuve. Elle va être filtrée, ce qui va permettre de ne pas récupérer les feuilles, les insectes ou encore éviter que de la vase ne se forme. C'est dans cette cuve que l'eau sera stockée jusqu'à son utilisation. Ce système entre dans une démarche de gestion durable de l'eau potable.

Utiliser l'eau de pluie est bon moyen de réaliser des économies. D'une part votre consommation d'eau sera réduite, mais le montant de vos factures diminuera également.

L'eau de pluie peut être utilisée à plusieurs fins comme par exemple laver votre voiture, arroser vos plantes ou nettoyer votre façade, mais ne peut pas être consommée pour votre alimentation.

Crédit : Pixabey

Envoyez nous vos propositions de bons gestes citoyens qui permettent de faire des économies en préservant notre belle planète.

Chaque contribution est importante

Crédit : Pixabey

<u>Pourquoi faire des économies d'eau ?</u>

Comme évoqué précédemment, installer un récupérateur d'eau de pluie est un bon moyen de réaliser des économies d'eau et mieux gérer sa consommation d'eau. Mais pourquoi chercher à économiser l'eau ? Tout simplement car l'eau est une ressource limitée qu'il faut protéger et consommer avec parcimonie.

<u>Y a-t-il un entretien particulier à faire ?</u>

Le récupérateur d'eau peut nécessiter un entretien une à deux fois par an. En effet, celui-ci étant en extérieur, il peut connaître des dégradations, notamment au niveau de l'eau ainsi qu'au niveau du filtre.
Il est recommandé de nettoyer la cuve, puisqu'à long terme, des résidus peuvent s'accumuler, ce qui peut provoquer la formation de vase. Ainsi, vous pouvez vider le réservoir, puis le nettoyer avec un jet d'eau, afin d'enlever toutes les saletés qui ont pu s'agglomérer. Concernant le filtre, vous pouvez le nettoyer juste en rinçant au jet d'eau.

Mardi 15 et 22 novembre, les élèves ont pu avoir différentes animations sur la gestion des déchets organisées par des animatrices du Select'OM.

Les élèves ont été sensibilisés au tri des déchets ainsi qu'au compostage et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ces activités leur ont beaucoup plu.

« Le tri des déchets c'est vraiment important pour notre planète, alors il faut faire attention de bien trier ».

De quoi se compose un compost ?

Grâce aux nombreuses explications, nous avons pu découvrir tout ce qu'il y a dans un compost. Nous avons donc découvert les parties sèches pour que le compost ne soit pas trop humide et nous sommes même partis à la recherche des petits insectes et vers de terre qui y trouvent habitat.

Rendez-vous est pris au beaux jours pour l'installation d'un compost dans la cour de l'école.

Un grand merci au Select'OM

Document remis

Déchèteries

Prochaines collectes sélectives : 20/01 et 17/02

Trions toujours plus nos déchets, les déchèteries les plus proches,

- Marlenheim : Rue de l'Usine. Tél. : 03.88.33.56.12

Horaires : Mardi de 13h30 à 17h00
Jeudi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- Molsheim : 52 Route Industrielle de la Hardt. Tél. : 03.88.47.92.20

Horaires : Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Select'om tient à vous rappeler qu'aucune action de vente de calendriers n'est organisée par ses soins. La collectivité ne participe ni ne cautionne ces actions de démarchage en porte à porte. Il s'agit d'actions individuelles, exercées en dehors de tout cadre officiel. Il est d'ailleurs interdit aux agents du Select'om d'exercer ce démarchage en tenue de travail du Select'om.

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Les déchèteries du Select'Om sont fermées les après-midi des 24 et 31 décembre.

L'Etourneau

C'est une espèce omnivore, mais le régime insectivore au sens large prédomine en toutes saisons. Les proies se recrutent parmi l'ensemble des arthropodes (insectes, myriapodes, arachnides), mais aussi vers de terre et autres petits mollusques. Un exemple de proies idéales, les diptères tipulidés et leurs larves terrestres, omniprésentes dans les prairies, en surface et à faible profondeur. Le bec est alors un outil essentiel. Les jeunes sont nourris de proies animales. Ce sont également de telles proies qui sont recherchées en période internuptiale sur les vasières, que ce soit sur le littoral avec les laisses de mer très riches en arthropodes, ou en milieu continental sur les étangs en vidange, deux facies où les oiseaux côtoient des oiseaux plus spécialisés comme les limicoles.

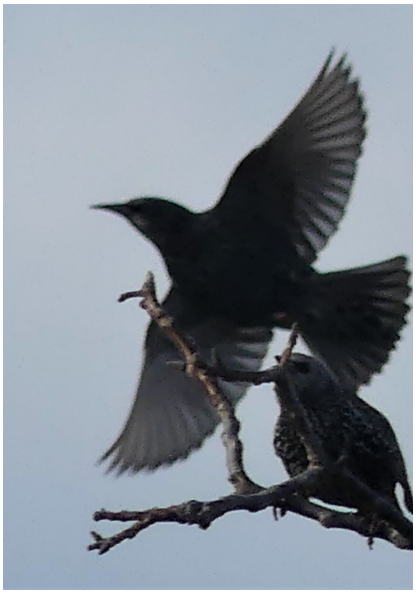

Systématique :
Ordre : passériforme
Famille : Sturnidés
Genre : Sturnus
Espèce : Vulgaris

Biométrie :
Taille: 21 cm
Envergure: 31 à 40 cm
Poids: 60 à 96 g

Longévité : 15 ans
Vitesse en vol : 60 à 80 km/h

L'Étourneau sansonnet est un oiseau très vocal toute l'année. Ceci est à mettre en relation avec son tempérament très grégaire, les individus d'un groupe gardant ainsi un contact permanent. Le répertoire est très vaste et presque intraduisible. Les cris différents sont nombreux, le plus classique étant un "tchrrrriiiiii" prolongé. On note aussi un "heinnnn" d'inquiétude près du nid ou des "tenk" puissants en vue d'un prédateur comme l'épervier. Les jeunes au nid quémandent avec des "srrii srrii srrii" incessants. Le chant est une longue phrase faite de sifflements divers alternant avec des syllabes plus mélodieuses. Des notes grinçantes et discordantes, des trilles, des roulades ponctuent les phrases.

Crédits : Jacqueline KNITTEL - Documents remis

Des moutons sur le Jesselsberg ; de l'éco pâturage bénéfique à la biodiversité

L'évolution naturelle de la végétation en l'absence d'intervention humaine conduit au développement d'une forêt. Dans un premier temps apparaissent les broussailles puis peu à peu les arbres.

Les pelouses sèches présentes au Jesselsberg sont particulièrement sensibles à cette dynamique car elles sont le résultat de travaux de réouverture récents, débutés il y a 20 ans jusqu'à cette année encore. De ce fait, de nombreux rejets ligneux peuvent être observés, et l'absence d'intervention conduirait rapidement à un enfrichement généralisé.

L'intervention du CEN Alsace est donc nécessaire pour maintenir ces milieux abritant de nombreuses espèces floristiques et faunistiques remarquables comme plusieurs orchidées, la Gentiane ciliée, l'Alouette lulu, le Zygène du Sainfoin, l'Azuré du Serpolet et le Criquet des jachères…

Le pâturage ovin au Jesselsberg est en quelque sorte un retour aux sources. En effet, le paysage actuel est hérité des pratiques agropastorales anciennes et le retour à ce mode de gestion est favorable à de nombreuses espèces adaptées au pâturage, comme l'Anémone pulsatille.

Au contraire de la fauche qui homogénéise la strate verticale des pelouses de façon brutale, le pâturage va créer progressivement une diversité de micro-habitats (pressions de piétinement et/ou de consommation différentes, impacts des sabots…), micro-habitats favorables à la diversité biologique.

Ce sont les insectes et particulièrement les papillons qui réagissent le plus rapidement à ce mode d'entretien. Ainsi un suivi des populations de papillon permettra d'évaluer l'impact de l'éco pâturage.

Depuis 2018, un berger local, avec lequel une convention a été passée, intervient sur le site. Ainsi une trentaine de brebis avec leurs agneaux pâturent la colline du printemps à l'automne. Les animaux sont parqués dans des clôtures mobiles électrifiées (filets), lesquelles sont régulièrement déplacées afin d'éviter un surpâturage contreproductif vis-à-vis des objectifs fixés.

Les premiers retours sont très positifs et nous avons hâte de reproduire cette action dès la belle saison.

Moutons au travail ⬆

Gentiane ciliée ➡

*Afin de faciliter le travail du berger et de garantir la sécurité des animaux, merci d'adopter les bonnes attitudes : **tenir les chiens en laisse**, ne pas nourrir les animaux, ne pas entrer dans l'enclos, ne pas approcher les animaux et ne pas toucher les clôtures électrifiées.*
D'avance, nous vous remercions.

Document remis et crédit : CEN Alsace - Jacqueline KNITTEL et Pierre GOERTZ

DNA du 15 septembre 2022

La nouvelle association L'ArTbre Bleu voit le jour

Crédit : Pixabay

Crédit : Pixabay

Une assemblée générale constitutive pour la création d'une nouvelle association s'est tenue jeudi soir à Soultz-les-Bains.

Elle se nomme L'ArTbre Bleu et concrétise le projet porté par Christian Schmitt, faisant suite à l'arbre qu'il a peint en bleu rue du Fort et qui a suscité quelques interrogations de la part du public.

Sous la présidence provisoire de Christian Schmitt, une vingtaine de personnes s'est réunie pour établir les statuts de la nouvelle association. Ce qui fut fait dernièrement. Une ébauche a été étudiée en détail, chacun pouvant apporter ses remarques.

Transporter l'art dans les villages

L'objet de cette association est de « mettre en œuvre et promouvoir des projets artistiques liés à l'art contemporain. Elle s'autorise à organiser toutes manifestations dans le but de récolter des fonds destinés à la réalisation des projets ». La finalité est d'amener l'art hors de grandes agglomérations et de le transporter dans les villages où il est moins présent en général.

Les artistes sont invités à présenter des projets qui seront étudiés et accompagnés pour leur réalisation.

L'association est ouverte à tous, sans but lucratif. La cotisation annuelle est fixée à 20 euros.

Le bureau a été désigné : Christian Schmitt, président, Pascal Pfrimmer, trésorier, Hervé Bertsch, secrétaire et Stéphane Trompette, vice-président.

Une prochaine assemblée générale affinera les activités et autres dispositions.

Un repas convivial a achevé cette séance de travail, Christian Schmitt voulant que les réunions se déroulent dans une ambiance bien agréable.

M.N.

Site : larbrebleu@sfr.fr

Quelques membres se sont prêtés à la traditionnelle photo de « famille ». Photo DNA

DNA du 22 octobre 2022

Cloé Arth, 17 ans, en route pour le titre de meilleur apprenti de France

Le 3 octobre, Cloé Arth, 17 ans, remportait les sélections départementales du prestigieux concours meilleur apprenti pâtissier de France. Le lundi 24 octobre, elle s'attaquera aux sélections régionales. Rencontre avec cette jeune pâtissière, sur son lieu de travail… et d'entraînement !

C'est à l'abri des regards, dans les cuisines de la pâtisserie Klugesherz, à Soultz-les-Bains, que la jeune prodige s'exerce sans relâche, « de 6 h à 19 h, toute la semaine ». C'est grâce à ce rythme quasi-militaire, qu'elle doit en partie à son patron, Jean-Luc Klugesherz, que Cloé Arth a décroché la première place des sélections départementales du concours du meilleur apprenti pâtissier de France le 3 octobre.

« Dès qu'il a su que je participais au concours, on a fait des essais, et ce n'était vraiment pas bon, sourit Cloé Arth. Alors il m'a dit "tu ne retournes pas en cours cette semaine, tu restes avec nous". Et ça a payé. » Il y a à peine quelques semaines, Cloé ne pensait pas atteindre ce niveau aussi rapidement. Fraîchement diplômée d'un CAP pâtissier réalisé au Cora à Dorlisheim, elle a ensuite pris la décision de se lancer dans un autre CAP, glacier-fabriquant, en septembre. « Mon objectif est de maîtriser à la perfection les techniques de la glace et du chocolat. »

« Toute l'équipe m'a soutenu et continue de me porter, c'est génial »

Et pour passer cette première étape, il fallait plus que de la technique. Seize tartelettes, deux paris-brest, deux savarins, 24 bonbons et la bonbonnière en chocolat qui les accompagne. Le tout en 7 h, un vrai marathon. « On lui a appris à faire un plan, à repérer les préparations qui demandent le plus de temps, afin qu'elle évite de se retrouver complètement débordée à 1 h du rendu final », détaille Jean-Luc Klugesherz. « Et ça m'a été plus qu'utile, ajoute Cloé Arth. Toute l'équipe m'a soutenu et continue de me porter, c'est génial. » Alors qu'elle met les mains à la pâte depuis son plus jeune âge, la jeune apprentie, originaire de Bergbieten, nourrit des rêves encore plus grands que le titre de meilleur apprenti. « C'est une super expérience, peu importe où elle s'arrête. Mais, ce qui me motive le plus, c'est le brevet technique des métiers (BTM) et mon envie d'entreprendre, une fois mes formations terminées, lancer mes propres boutiques, en tant que maître pâtissier chocolatier, qui sait ? » Mais pour le moment, Cloé Arth se prépare aux sélections régionales, prévues le 24 octobre à Strasbourg.

Chloé BOUDON

Cloé Arth souhaite aller jusqu'au bout du concours. Photo DNA/Chloé BOUDON

La Commune de Soultz-les-Bains recherche toujours, via les Dernières Nouvelles d'Alsace, un correspondant local pour relayer les informations de notre village. Plus d'informations au 03 88 49 70 60.

Saint-Marc patron de l'église de Biblenheim

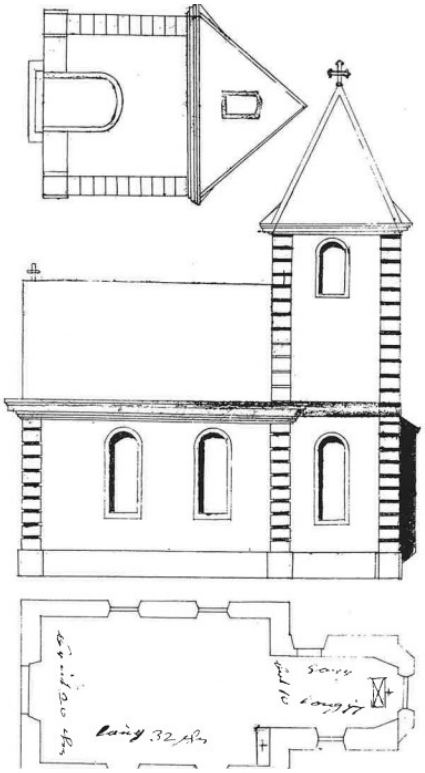

Croquis de l'ancienne église de Biblenheim
Crédit et document : Soultz-les-Bains au éditions Coprur

Longtemps village et paroisse indépendants, Biblenheim avait son église paroissiale qui était placée sous l'invocation de Saint-Marc, l'un des quatre évangélistes. Cette dernière fut démolie en 1818 et si aujourd'hui toute trace matérielle a disparu, l'histoire en porte témoignage.

Juif d'origine, Saint-Marc prit le surnom romain de Marcus et fut le disciple préféré de St Pierre. Le chef des douze apôtres l'envoya en mission en Egypte où il débarqua à Alexandrie sous le règne de Néron. Il se rendit chez un cordonnier, nommé Anian pour ressemeler ses sandales. Le cordonnier s'étant blessé à la main, Marc s'empressa de le guérir et Anian se convertit sur le champ.

Suite à ses prédictions à Alexandrie, Marc fut accusé de magie, arrêté et jeté en prison où le Christ lui apparut. Sorti de prison, il fut traîné dans la rue et tué vers 67 après J.C. Alors que son corps allait se faire brûler sur le bûcher, une pluie torrentielle s'abattit sur les lieux. Le bûcher fut éteint mais tout le pays fut aussi inondé.

Le corps de Marc préservé a été enseveli par des chrétiens dans un caveau creusé à même le roc. En 828, deux marchands vénitiens dérobèrent le corps qui reposait dans son sarcophage. Ils l'emmenèrent sur leur bateau et le cachèrent dans un panier. Les reliques parvinrent à Venise où elles furent entreposées dans la basilique construite en 829 -832.

De nombreux corps de métier se réclament de son patronage :

- Les notaires et les scribes car il était secrétaire de Saint Pierre
- Les cordonniers et les tanneurs par référence à la guérison d'Anian.
- Les vitriers et peintres sur verre exposés à des coupures aux doigts
- Les lunetiers et opticiens leur ont emboîté le pas
- Les vanniers par référence au panier où furent cachées les saintes reliques

Marc n'est pas un saint guérisseur. On l'invoque néanmoins pour guérir la gale aux mains. Sa fête qui se situe au début du printemps, le 25 avril, explique qu'il soit aussi le saint des floraisons.

Crédit : Vatican

Le culte de Saint-Marc à Biblenheim

Saint-Marc de Biblenheim n'égale pas Saint-Marc de Venise, ni par sa magnificence, ni par son patrimoine artistique. Mais rappelons cependant que Saint-Marc de Biblenheim possédait le fameux « Silberkreuz ». Quant à l'église, elle servait de lieu de réunion au Chapitre rural de 1408 à 1760. Enfin, l'église s'animait annuellement lors de la fête de St-Marc, le 25 avril. Les quatre paroisses avoisinantes à savoir : Bergbieten, Dahlenheim, Dangolsheim et Soultz, se rendait en procession à Biblenheim pour y célébrer la fête de la dédicace.

De toutes les processions, celle de Biblenheim s'est maintenue jusqu'à une époque récente (1952/1967). A défaut de se recueillir dans l'église de Saint-Marc démolie en 1818 dans les circonstances que l'on sait, la procession faisait le tour du ban de Biblenheim.

C'est pour ces différentes raisons que la Municipalité a fait le choix de nommer cette nouvelle voirie, rue Saint-Marc, qui correspond au nouveau lotissement de Biblenheim.

Ecole des Pins

Saint-Nicolas

Ce mardi 6 décembre, tous les élèves de l'école ont reçu une surprise de St Nicolas. Ils avaient préparé une montagne de dessins, de bricolage pour lui, ainsi que son âne. Ils ont tous adoré leur goûter.

Un grand merci à St Nicolas.

Document remis

Périscolaire

Décembre, un mois riche en événements avant les fêtes !

Décembre est un des mois de l'année le plus attendu par les enfants et pour cause, c'est le mois de Noël ! Mais avant cela, rapide retour sur la période écoulée !

Ces dernières semaines, de nombreuses activités ont été proposées aux enfants : des classiques jeux de société aux activités manuelles, sans oublier les parcours et jeux de motricité pour les plus petits et les plus grands. Il y a eu de nombreux temps de découverte durant lesquelles les enfants ont pu s'initier à de nouvelles activités d'arts plastiques, telles que la peinture marbrée, la fabrication de savons ou encore la construction de jeux de plateaux, permettant des mini-tournois d'échecs tant appréciés par les enfants. Autant dire qu'ils n'avaient pas le temps de s'ennuyer !

Mais le plus gros évènement en date a été d'accueillir notre nouvelle mascotte au périscolaire : Lola la Pieuvre Voyageuse ! Tout au long de l'année, elle va nous emmener à la découverte de nombreux pays de notre jolie planète.

Pour notre premier voyage, Lola nous a emmené à la découverte de l'Amérique, en confectionnant des tenues traditionnelles américaines. Ensemble, nous avons fabriqué des chapeaux de Cow-boy, des coiffes d'Indiens, et les fameux Totems américains. Sur les conseils de Lola, nous avons également pu savourer un excellent repas, cuisiné par l'équipe d'animation, dont le menu était 100% américain : salade américaine, hot-dog et frites, puis pancakes au miel accompagnés de fruits rouges. Et pour couronner le tout, nous avons terminé cette semaine en dansant : petits et grands ont pu s'amuser à pratiquer tous ensemble le Madison.

Après ce voyage riche en découvertes, le périscolaire et les animateurs ont revêtu leurs plus belles parures de Noël.

Entre les différents bredele fait, la confiture de Noël, les couronnes de l'avent et les bricolages de Noël, les enfants ont pu donner au périscolaire cette étincelle, cette étoile, ce charme que seule la magie de Noël peut apporter ! Que dire alors du magnifique sapin qu'ils ont pu décorer, tous ensemble, dans un moment de partage comme le veut la tradition.

Et pour finir l'année dans la joie et la bonne humeur, deux temps forts ont rythmé ces dernières semaines :

La boum de Noël, très attendue par les enfants, qui a pu se dérouler dans la salle de motricité de l'école. Les enfants ont participé à la décoration du lieu et à la composition d'un grand buffet sucré-salé qu'ils ont choisi.

Un grand repas de Noël a été organisé le 16 décembre dans la salle paroissiale, pour bien accueillir les fêtes et les congés. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 34 enfants qui ont répondu présents pour se souhaiter, avec un peu d'anticipation mais non moins de sincérité, "A güti rütsch" dans la nouvelle année !

Crédit : Pixabey

Comme d'habitude, voici quelques images à découvrir, bien plus parlantes que les mots.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très joyeuses fêtes de fin d'année !

A bientôt,
L'équipe d'animation

Document remis

Rubrique des Enfants

Jingle Bell, Jingle Bell ..... Allo Père Noël !!! Les enfants avez-vous été sages ? Cette année c'est Père Noël ou Père Fouettard à moins que ce soit le Christkindel ! Patience Patience, les lutins sont en pleine activité et les rennes piaffent d'impatience de démarrer la tournée pour remplir les souliers des petits et des grands. En attendant le grand jour voici quelques jeux

Commençons par des mois croisés

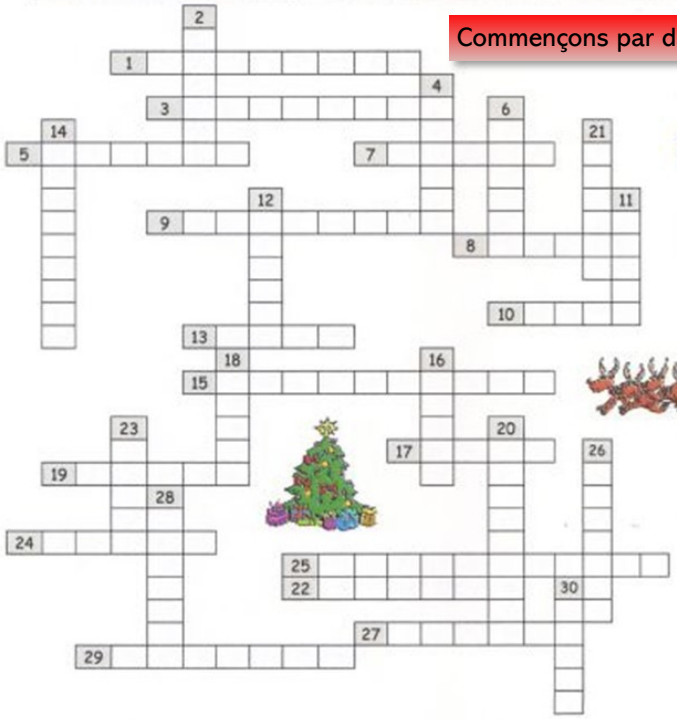

1. Moyen de transport du père Noël.
2. On la retrouve sous l'arbre de noël.
3. Le père Noël doit y passer pour distribuer les cadeaux.
4. On peut la voir dans le ciel.
5. Ils tirent le traîneau du père Noël.
6. Ils aident le père Noël à fabriquer les cadeaux.
7. Il accompagnait l'âne dans l'étable où est né Jésus.
8. On parle de lui dans une chanson de noël.
9. Dernier mois de l'année.
10. Noël en est une.
11. On célèbrera bientôt la nouvelle ..... .
12. Tu as certainement bien hâte de le déballer.
13. Les étoiles ne brillent qu'à ce moment là !
14. On fête celui du nouvel an, le 31 décembre.
15. Dans celui de l'Avent, il y a des chocolats !
16. Sur les cadeaux, il y en a !
17. Il porte des ailes mais ce n'est pas un oiseau.
18. On en écrit au moins une au nouvel an.
19. Plat principal de Noël.
20. Elle décore le sapin, la maison, les rues,...
21. On l'allume quand il n'y a plus d'électricité.
22. C'est léger, froid et blanc.
23. Lorsqu'il recouvre une toile d'araignée en hiver, c'est superbe.
24. On peut le faire avec du ruban.
25. Elles sont sur le sapin.
26. On les mange chauds ou glacés.
27. Tu le reçois à Noël.
28. Décoration que l'on met à l'extérieur ou à l'intérieur.
29. Le 24 décembre est celle de Noël.
30. Elle est sucrée et on la mange à Noël.

Aide le Père Noël à faire son coloriage magique

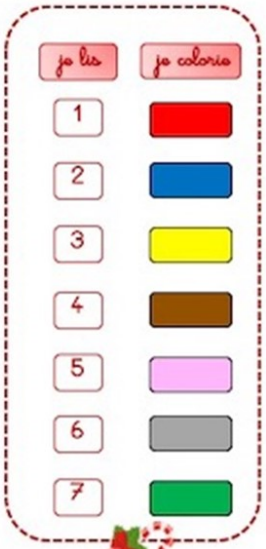

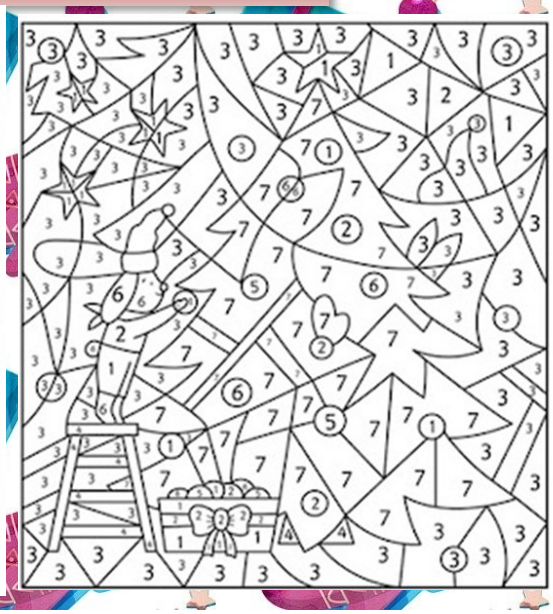

Toute l'équipe du BIC te souhaite de belles fêtes de Noël et tous nos meilleurs voeux pour la nouvelle année....

A bientôt pour de nouveaux amusement.

Bibliothèque

LA GENEALOGIE

Bernard LEVRESSE est un passionné de généalogie qui a pris le temps de faire de nombreuses recherches pour écrire un livre des familles Soultzoises.

Venez découvrir votre histoire et celle de vos ancêtres.

Rendez-vous vendredi 27 janvier 2023 à 20h à la Bibliothèque de Soultz-les-Bains

Déneigement

L'hiver est de retour ! Cela rime avec froid, brouillard, pare-brise grivé le matin mais également neige et verglas.

Les services de la Collectivité Européenne d'Alsace sont chargés de dégager les routes départementales (Rue de Molsheim, Rue de Saverne et Rue de Strasbourg). La Commune assure, quant à elle, le déneigement des voies communales.

C'est là qu'intervient l'un de nos ouvriers communaux, Christian FARNER, qui à l'aide d'un tracteur équipé d'une lame de déneigement, arpentera les rues du village. Très tôt le matin, il sera présent pour rendre praticables les rues de notre village, notamment les secteurs pentus et les abords de l'école. Nous vous demandons d'être compréhensifs et patients.

Nous vous rappelons que la compétence du Maire, en la matière, est d'assurer la sûreté et la commodité du passage sur les voies publiques.

En revanche, le déneigement des trottoirs et les accès aux propriétés incombent aux riverains [Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2212-2 modifié par loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 - art. 21)]. Par conséquent, **tout propriétaire est tenu de déblayer la neige ou de saler le plus rapidement possible devant sa propriété jusqu'au milieu de la chaussée.**

A cet effet, la commune met à votre disposition, dans chaque rue, au moins un bac contenant du sel de déneigement, dédié **uniquement** au déneigement des trottoirs et des rues. Notons qu'il y a en tout 30 bacs à sel.

Une attention particulière est demandée aux riverains des rues à fortes pentes (rue St Sébastien, rue des Vignes, rue de la Croix…) Signalons enfin que le stationnement de véhicules sur la voie publique complique souvent les opérations de déneigement…

Pensez aussi à aider votre voisin, peut être moins valide ou plus âgé que vous.

Crédits : ARS

MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est la 1ère cause de mortalité par intoxication en France. L'ARS Grand Est lance auprès de ses partenaires et du grand public sa campagne d'information annuelle pour prévenir les cas d'intoxication au monoxyde **de carbone, avec un risque accru cet hiver dans un contexte d'augmentation des coûts des énergies.**

Chaque année en France, ce sont environ 4000 personnes qui sont victimes d'une intoxication oxycarbonée. Une centaine de personnes en décèdent.

Dans un contexte d'augmentation des coûts des énergies, les risques d'intoxications sont potentiellement plus importants cet hiver du fait de l'utilisation de moyens de fortune pour se chauffer, des risques de calfeutrage des systèmes d'aération, d'utilisation d'appareils vétustes/non entretenus.

Relayer cette campagne de prévention des risques lancée chaque année est d'autant plus nécessaire que le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore et non irritant.

S'équiper d'un détecteur de monoxyde de carbone ne suffit pas à éviter les intoxications liées à ce gaz résultant le plus souvent d'un dysfonctionnement des appareils à combustion (chaudières au gaz au fioul, au bois) et/ou d'un défaut d'aération des locaux où ils sont utilisés. *Il est nécessaire de rappeler que les détecteurs de fumées ne détectent pas la présence de monoxyde de carbone.*

La prévention passe avant tout par l'entretien et la vérification périodique du bon fonctionnement des appareils à combustion, des conduits de cheminée et des ventilations.

La Poste

En 2023, un courrier plus écologique qui répondra à l'évolution de vos usages. Pour mieux répondre aux attentes et aux usages des Français et améliorer son empreinte carbone, La Poste modernise sa gamme courrier à partir du 1er janvier 2023.

Pour les envois quotidiens

Besoin d'envoyer une feuille de soin à la Sécurité Sociale ou de renvoyer un dossier d'inscription à une activité sportive, les envois courants sont nombreux dans notre quotidien. La **Lettre verte** est faite pour vous !

A partir du 1er janvier 2023, la Lettre verte sera distribuée en J+3* au prix de 1,16€**. Une option de suivi de distribution est proposée pour 0,50€ de plus (disponible par lot de 2 sur laposte.fr) ***.

Pour les envois importants

Pour vos envois importants en toute sérénité, comme l'envoi d'un document original ou de petites marchandises, La Poste crée la **Lettre Services Plus**.

La Lettre Services Plus sera distribuée en J+2* au prix de 2,95 €**

Plus de services avec :
- Suivi inclus et notifications expéditeur et/ou destinataire***
- Possibilité d'envoi depuis votre boite aux lettres***
- Compensation financière en cas de distribution dans un délai excessif***

Pour les envois urgents

Pour les besoins **ponctuels d'envois urgents**, comme par exemple pour résilier un abonnement, La Poste propose une solution d'affranchissement **en ligne, la e-lettre rouge**, disponible en bureau de poste et sur laposte.fr (24h/24h et 7/7j).

Votre courrier est rédigé en ligne depuis votre ordinateur ou votre smartphone, puis imprimé par La Poste et distribué par le facteur.

La e-lettre rouge est distribuée en J+1* au prix de 1,49€**
Une option de suivi de distribution est disponible pour 0,50€ de plus***.

Pour les envois en recommandé

Pour des envois **réglementaires**, qui nécessitent une preuve juridique, comme la résiliation d'un bail, La **Lettre recommandée** est évidemment maintenue.

La Lettre recommandée sera distribuée en J+3*.

Services proposés :
- Envoi avec preuve de dépôt et de distribution.
- Accusé de réception en option***

Les timbres Lettre prioritaire achetés avant le 1er janvier 2023 resteront utilisables à partir du 1er janvier 2023 avec le nouveau standard de distribution en J+3*. D'autre part, au 1er janvier 2023, la commercialisation de l'offre Ecopli sera arrêtée en point de contact postal et sur le site Internet laposte.fr. Si vous avez acheté des produits de cette offre avant cette date, vous pourrez continuer à les utiliser normalement. Ils continueront à être distribués dans un délai indicatif de 4 jours en métropole.

* Délais de distribution indicatifs.
** A partir de/Nets de taxe.
*** Voir conditions contractuelles des offres.
**** Le nom commercial « e-lettre rouge » correspond à l'actuelle Lettre en ligne.

Crédit : La Poste

L'Actualité

Crédit : Maxi Flash

Maxi Flash

Depuis quelques temps, vous pouvez venir découvrir le journal Maxi Flash chaque semaine en Mairie avec des informations près de chez vous (Obernai-Molsheim-Erstein et 114 communes alentours).

Vie paroissiale

La programme des messes sur la Communauté de Paroisse

Samedi 24 Décembre : Vigile de la Nativité du Seigneur

- Messe pour les familles, à Ernolsheim-Bruche, à 17h30
- Messe du soir, à Avolsheim, à 18h30
- Messe du soir, à Ostoffen, à 18h30
- Messe de Minuit, à Ergersheim, à 00h00

Dimanche 25 Décembre : La Nativité du Seigneur

- Messe du jour, à Kolbsheim, à 8h45
- Messe du jour, à Soultz-les-Bains, à 10h
- Messe du jour, à Kolbsheim, à 18h30

Crédit : Pixabey

Pour plus d'information, contacter le bureau paroissial :
Tél. 03 88 96 00 69
Mail : compar.edithstein@yahoo.fr

Chasse

La date de la prochaine battue « Gros Gibiers » est fixée le :

Dimanche 8 janvier 2023

Crédit : Pixabay

Nous vous rappelons que les battues de chasse sont organisées par chaque société de chasse sur un territoire déterminé. Elles peuvent concerner n'importe quel jour de la semaine. Pendant toute la durée de la battue, des panneaux « chasse en cours » doivent informer sur le terrain de son déroulement.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Récup'Sapins

Comme chaque année, la Commune de Soultz-les-Bains vous propose la crémation de votre sapin de Noël le samedi 14 janvier 2023 en échange d'1 euro. Nous vous accueillerons au hall des sports avec un vin chaud et bredeles.

Vous avez la possibilité de le ramener ou nous vous proposons de venir le récupérer devant votre domicile sur le trottoir à partir de 13h00.

Pour cela il faut vous inscrire au préalable (avec le paiement de 1 euro) à la Mairie avant le **vendredi 13 janvier 2022.**

Le Commune reversera
à une association après choix
du Conseil Municipal.

Crédit : Pixabay

Notre Communauté de Paroisse a eu la joie d'accueillir à la rentrée un nouveau prêtre coopérateur.

Originaire du Bénin, le Père Alexis Afagnon a été ordonné prêtre en l'an 2000, a exercé huit années de ministère pastoral dans son diocèse d'origine comme vicaire et curé. Envoyé en mission d'études dans le diocèse de Strasbourg en octobre 2008, il a suivi un parcours universitaire sanctionné par l'obtention d'un Master 2 en théologie patristique (2011) et d'un doctorat en philosophie (2018). Ces études ont étés menées de paire avec le service pastoral sur les communautés de paroisses des rives de la Bruche (Eckbolsheim), puis de Sarre et Eichel et enfin du Kochersberg.

Rappelé dans son pays après la soutenance de la thèse de doctorat, il a dirigé le Lycée-Collège catholique Notre Dame de Lourdes à Porto Novo pendant quatre ans.

Après ces années de service pastoral dans le milieu scolaire au Bénin, le voici de nouveau en Alsace, dans le cadre de la coopération missionnaire. "Fidei Donum", il est nommé prêtre coopérateur auprès de Père Jauffrey Walter, curé de la paroisse de Molsheim et de notre communauté de paroisse Sainte Edith Stein.

Le Père Alexis Afagnon se réjouit de faire connaissance de tous ses paroissiens en privilégiant la rencontre authentique et la proximité. Il se fera un plaisir de vous accueillir à ses célébrations. Venez nombreux !

Document et crédit : Pixabay

Recours Administratif

Dépôt d'un permis de construire le 28 janvier 2022 par la SCI SPIKE, accordé le 20 juin 2022

Construction d'un bâtiment comprenant une pharmacie, un local médical, un local infirmier et une agence immobilière

Plan de situation

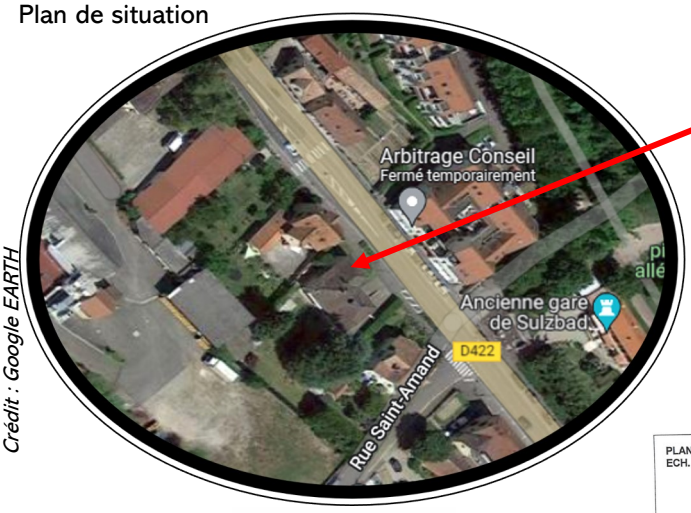

Crédit : Google EARTH

Lieu du projet— 32-34, rue de Molsheim

Plan de Masse

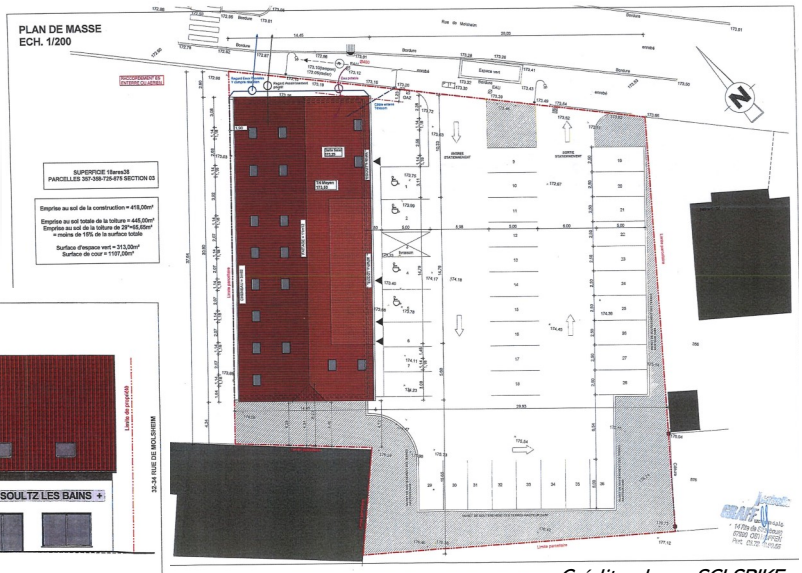

Plan de façades

Crédits plans : SCI SPIKE

Le projet de la SCI SPIKE prévoit la construction, après démolition des deux maisons d'habitation existantes, d'un bâtiment accueillant :

- au Rez-de-Chaussée un cabinet médical pour deux médecins, un cabinet d'infirmier ainsi que la relocalisation de la pharmacie.
- au 1er étage l'agence immobilière MAPS.

Mme Elisabeth DORIATH, la SCI Lucien DORIATH et la SCI LA SCHLEIF ont demandé l'annulation du permis de construire auprès du Tribunal Administratif contre la Commune de SOULTZ-LES-BAINS.

Par délibération en date du 16 décembre 2022, le Conseil Municipal a décidé d'ester en justice afin de défendre les intérêts de la Commune.

Il est important de rappeler que ce projet permet le développement structurant de notre tissu économique et renforce fortement notre système de santé local.

Agenda

Aujourd'hui, nous vous proposons de découvrir l'agenda prévisionnel de 2023.

Dimanche 8 janvier 2023	09h30 à 11h30	Etang de pêche	Vente Cartes de pêche
Samedi 14 janvier 2023	17h00	Hall des Sports	Crémation des Sapins
Vendredi 27 janvier 2023	20h00	Bibliothèque	Conférence sur la Généalogie
Dimanche 29 janvier 2023	09h30 à 11h30	Etang de pêche	Vente Cartes de pêche
Vendredi 4 février 2023	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Dimanche 19 février 2023	09h30 à 11h30	Etang de pêche	Vente Cartes pêche
Mardi 28 février 2023	17h00 à 20h00	Hall des Sports	Don du Sang
Samedi 4 mars 2023	9h00 et 14h00	Devant l'Eglise	Chantier Nature du CENA
Mercredi 29 mars 2023	20h00	Hall des Sports	Réunion de quartier
Lundi 8 mai 2023	11h00	Parvis de l'Eglise	Commémoration
Dimanche 25 juin 2022	Journée	Commune	Marathon du Vignoble
Mardi 4 juillet 2023	17h00 à 20h00	Hall des Sports	Don du Sang
Jeudi 13 juillet 2023	20h00	Hall des Sports	Animation 13 juillet et Commémoration
Mardi 15 août 2023	11h00	A définir	Pique-Nique du 15 août
Vendredi 25 août 2023	19h00	A définir	Sortie Nocturne
Dimanche 17 septembre 2023	A définir	A définir	Journée du Patrimoine
Samedi 7 octobre 2023	14h00	Devant l'Eglise	Chantier Nature du CENA
Dimanche 8 octobre 2023	12h00	A définir	Repas des Ainés
Mardi 7 novembre 2023	17h00 à 20h00	Hall des Sports	Don du Sang
Samedi 11 novembre 2023	11h00	Parvis de l'Eglise	Commémoration
Dimanche 19 novembre 2023	10h00	A définir	Réunion des nouveaux arrivants

Nos chantiers bénévoles jusqu'en juillet

Quoi ?	Quand ?
Nettoyage des sentiers pédestres	04/02/2023
Coffrage bassin d'orage Chemin rural du BODENWEG	04/03/2023
Construction de la cabane à chèvres avec le CENA	01/04/2023
Plantations fleurs annuelles	29/04/2023
OSTERPUTZ	
Coffrage chemin des casemates	06/05/2023
Dalle avant IR6	03/06/2023
Coffrage boxes aux ateliers municipaux	01/07/2023
Coffrage boxes aux ateliers municipaux	08/07/2023

Nous vous donnons rendez vous dès 8h en Maire pour dans un premier temps prendre un café ensemble avant de nous rendre sur les lieux des chantiers.

Crédit : Pixabay

Nous avons besoin de vous pour faire avancer notre Commune, n'hésitez pas à nous contacter :

- En mairie 03 88 38 10 24 ou par mail mairie@soultz-les-bains.fr
- Directement Monsieur le Maire au 06 07 08 87 98
- Sur notre page Facebook : *www.facebook.com/SoultzLesBains/*

INFOS—Fête de fin d'année

Le secrétariat de la Mairie ainsi que le service technique seront en congés à partir du jeudi 22 décembre 2022 à midi et reprendront le mardi 3 janvier 2023.
Annick, Julien, Christian, Stéphane et Corentin vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une belle année 2023.

Crédit : Pixabay

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00
et le Mercredi de 14h00 à 17h00

Vous souhaitez un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint ? Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat au 03 88 38 10 24.

INFORMATIONS LÉGALES

Bulletin d'Informations Communales - n°329
Décembre 2022

Edité par la Mairie de Soultz les Bains
Directeur de la publication : Guy SCHMITT, Maire

Informations institutionnelles : **www.soultz-les-bains.fr**
Brèves / news : **www.facebook.com/SoultzLesBains**